

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL LE MARDI 22 FÉVRIER 2022

Présents : LOMBARD Jean-Marc, BORY Annie, ALIX Hervé, VAGINAY Valérie, FOUILLAND Franck, VILLENEUVE Marlène, DECHAVANNE Carole, DESMOUSSEAUX Chantal, FRANÇOIS Yannick, Jean DONNARS, ALLOIN Dominique.

Absents excusés : néant

Secrétaire de séance : Valérie VAGINAY

Date de convocation : 15/02/2022

Après approbation à l'unanimité du compte-rendu de la réunion ordinaire du Conseil Municipal en date du 18 janvier 2022, l'ordre du jour est abordé.

Point de situation sur les travaux d'assainissement et de voirie

M. le Maire présente le planning prévisionnel des travaux de voirie :

Phase 1 : Terrassement à l'arrière de l'église : Du 28/02 au 04/03

Phase 2 : Aménagement abords de l'église : de mi avril à mi mai - 5 semaines

Phase 3 : Chemin du Ventou de mi mai à mi juin - 5,5 semaines

Phase 4 : Rue de l'Eglise jusqu'à la RD : de mi juin à fin juillet - 5 semaines

Phase 5 : Chemin du moulin : en juillet - 3 semaines

La pose d'un caniveau central entrainera la fermeture sur la durée tantôt du chemin du Ventou tantôt de la rue de l'Eglise. L'école sera impactée 15 jours. Son accès sera toujours possible, soit par le haut, soit par le bas. Le Conseil municipal remercie la population pour sa patience et sa compréhension.

L'entreprise DUGELET ne pourra pas assurer sa commande de l'éclairage public. CEGELEC, qui devient mandataire du marché SIEL, commande en urgence le matériel.

M. Donnars suggère de refaire le mur de l'école pendant cette période.

Dépense d'investissement au reste à réaliser insuffisant

Le Conseil Municipal AUTORISE la dépense d'investissement pour l'acquisition de 25 chaises réparties dans les salles communales. Cette dépense d'un montant de 1 869,30 € est autorisée avant le vote du budget sur le compte 2184 de l'opération 0057 pour le créancier ALTRAD DIFFUSION.

Plan de formation mutualisé CNFPT / CDG 2022-2024

Le CNFPT et le Centre de Gestion de la Loire ont élaboré un plan de formation 2022-2024 validé par le Comité Technique Intercommunal. Ce plan de formation permettra de répondre aux besoins des agents et de la collectivité, mais aussi de remplir l'obligation de la loi du 19/02/2007. Le Conseil approuve le plan pluriannuel de formation inter-collectivités et le règlement définissant les modalités pratiques d'exercice de la formation.

Durées d'amortissements des travaux terminés à intégrer sur des comptes définitifs

Des travaux terminés sont à intégrer sur des comptes définitifs, avec éventuellement une durée d'amortissement. Le Trésorier demande une délibération sur les durées d'amortissement. Il n'y a pas d'obligation d'amortissement pour les communes de moins de 3500 habitants, sauf pour les subventions d'équipement versées. Le Conseil fixe les durées d'amortissements de quelques catégories de biens.

Remplacement du véhicule

M. le Maire demande l'avis du Conseil pour l'achat d'un véhicule 4x4 pickup benne en remplacement du camion qui ne passera pas le contrôle technique en 2023 et de la voiture peu utilisée. Cet achat est à prévoir avant la période d'arrosage. Les Conseillers sont favorables à l'acquisition d'un véhicule d'occasion pour un cout de 20 000 € à prévoir au budget.

Gestion du cimetière

M. le Maire remercie la Commission Cimetière pour le travail fourni autour de la gestion du cimetière, et leur réflexion sur le règlement intérieur du cimetière. M. le Maire prendra un arrêté dans ce sens. Cet arrêté stipulera notamment les horaires d'ouverture, désignera les bénéficiaires du terrain commun, des emplacements concédés, du Jardin du souvenir et des cases de columbarium, et précisera les modalités des opérations funéraires et des opérations de reprises des emplacements autorisées.

Questions diverses :

M. le Maire informe que le nouveau jeu pour l'aire de jeux à l'école a été commandé. L'installation du jeu sera faite par les élèves du CFPPA de Roanne Chervé, en chantier école, conformément à l'avis qui sera donné par Soléus, société qui contrôle les jeux et équipements sportifs communaux. Le montant total est de 15 237,09 € TTC (7 020 € le jeu, 7 485,09 € le chantier, 732 € l'étude et le contrôle) financé par la clôture du compte de l'association Jarnosse Expansion dissoute.

La Madone de Jarnosse a besoin d'être repeinte, et ses pierres rejointées. Il est possible de monter un dossier auprès de la Fondation du Patrimoine pour inciter au mécénat populaire pour la restauration de la Madone. Les Conseillers décident de se souvenir de cette possibilité de souscription, mais donnent priorité aux travaux devenus indispensables à la salle des fêtes.

Les portes de la nef centrale et les deux portes latérales de l'Eglise vont être repeintes pour un coût de fourniture de 100 €, grâce à un stage pratique de peintures naturelles organisé avec Maisons Paysannes de France, délégation de la Loire.

Les travaux de rénovation des toilettes publiques engagés par la Commune pour un coût global de 10 808,32€, grâce à une subvention du Département, vont commencer. Un chauffage par le sol permettra de les rendre accessibles en permanence, et facilitera leur entretien.

Le logement situé au 2ème étage de l'ancienne poste (T2, 70 m², 396 € mensuel charges non comprises) sera libre au 16 mai 2022.

M. Fouilland informe que dans un avenir proche le ramassage des poubelles se fera tous les 15 jours. La Communauté de Communes envisage la possibilité d'installer des points d'apports volontaires pour les déchets ménagers sur les petites communes. Un des objectifs est aussi de réduire le volume des biodéchets, notamment en multipliant les composteurs.

La Commission Fleurissement se réunira le 10 mars 2022 à 20h30.

La date du prochain Conseil Municipal est fixée au 15 mars 2022 à 20h30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.